

## « La baisse du livret A était prévisible »

Par Recueilli par Audrey Dufour, le 16/1/2020 à 06h21

Le gouvernement a annoncé une baisse du taux du livret A à 0,5 % au 1er février, un niveau historiquement bas. L'annonce a fait grand bruit mais ne devrait pas bouleverser les habitudes des Français, estime Grégoire Naacke, directeur de l'Observatoire européen de l'épargne.



La Croix : La baisse du taux du livret A, de 0,75 % à 0,5 %, était-elle une surprise ?

Grégoire Naacke : Pas vraiment. La baisse du livret A était prévisible dans un contexte de taux très bas, voire négatifs. À 0,5 % au 1<sup>er</sup> février, le taux de ce produit d'épargne reste supérieur au marché. Dans les autres pays européens, où les comptes courants sont rémunérés, les taux d'intérêt sont proches de zéro.

La France n'est cependant pas le seul pays à offrir des produits d'épargne réglementés. À titre d'exemple, au Royaume-Uni, les comptes ISA sont également rémunérés à 0,5 % et représentent un encours équivalent à ce qui est observé en France dans le patrimoine financier des ménages.

? DÉBAT. Fallait-il vraiment baisser le taux du livret A ?

Les épargnants vont-ils désertier ce placement ?

G. N. : En réalité, les épargnants français devraient déjà placer en partie leurs réserves sur d'autres produits. Avec un rendement réel inférieur à l'inflation depuis plusieurs années, le livret A n'est pas un placement de long terme. Il n'a d'ailleurs pas vocation à l'être : c'est une épargne liquide, de court terme, une sorte de « poche » dans laquelle on stocke un peu d'argent en cas de besoin immédiat.

En France, l'allocation d'épargne semble être en grande partie influencée par la fiscalité, avec des produits d'épargne réglementée qui sont défiscalisés. Ajoutez à cela le comportement assez frileux des Français et peut-être aussi leur manque de culture financière, et vous comprenez l'attrait pour le livret A, même si ce n'est pas le produit le plus rentable.

Et pendant ce temps-là, les Français épargnent

C'est d'ailleurs aussi pour cela que je ne crois pas que la baisse du taux va entraîner des transferts massifs vers d'autres produits. Même à 0,5 %, les épargnants vont conserver une partie significative de leurs économies sur le livret A. Les baisses précédentes n'ont pas empêché de bonnes collectes.

En même temps, quelles pourraient être les alternatives au livret A ?

G. N. : Pour constituer une épargne de long terme, notamment une épargne retraite complémentaire, ce qui s'avère nécessaire en vue d'une baisse anticipée des taux de remplacement, il faut s'orienter vers des supports adaptés comme les actions.

Oui, ces supports comportent un risque mais offrent un rendement réel plus élevé sur le long terme. C'est ce que le gouvernement essaie d'encourager notamment avec la loi Pacte et la création du nouveau plan épargne retraite. Le livret A n'est pas un produit d'épargne de long terme, il ne devrait donc pas être utilisé comme tel et représenter une part si importante du patrimoine financier des ménages.

Recueilli par Audrey Dufour